



PROVENCE

MOBILIER
SIEGE SOCIAL
SOLIHA PROVENCE

- REGLEMENT DE CONSULTATION -

Marché passé selon une procédure adaptée, conformément au guide interne des Marchés de SOLIHA PROVENCE et au Code de la Commande Publique, entré en vigueur le 1^{er} avril 2019.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 14/05/2024 à 16h00

TYPE DE MARCHÉ : MARCHÉ DE SERVICE

Ce marché porte sur la réalisation de marché à bon de commande de fourniture de mobilier.

I. ORGANISME

SOLIHA Provence
Tél. : 04 91 11 63 10
10 rue Marc Donadille
13013 Marseille

Contacts

Service juridique : Kate MASSOL, Responsable juridique : k.massol@solihha.fr

Service Maitrise d'œuvre : Nicolas ANDRE, Coordinateur Maîtrise d'œuvre : n.andre@solihha.fr

II. LIEU D'EXÉCUTION

Siège social Soliha Provence
L'aqueduc
10 rue Marc Donadille
13013 Marseille

III. CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est composé de :

- 1) La lettre de consultation
- 2) Le cahier des charges
- 3) Le règlement de consultation
- 4) L'acte d'engagement
- 5) Le DPGF

Le dossier de consultation est gratuit. Il est disponible sur la plateforme dématérialisée <https://www.marches-securises.fr/>

IV. ÉTUDE DU BESOIN

Les candidats prennent connaissance des caractéristiques du besoin faisant l'objet de la présente consultation. Les demandes de précisions sont faites électroniquement par courriel aux contacts indiqués.

V. TRANSMISSION DES OFFRES ET DATE LIMITE

Les candidats transmettent leur offre au format électronique sur le site marchés sécurisés www.marches-securises.fr, et peuvent aussi remettre une copie de sauvegarde via une clé U.S.B.

Les offres doivent être remises avant le : mardi 14 mai 2024.

VI. DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES

Les offres émises seront valables pendant 90 jours.

VII. EXAMEN DES OFFRES

Dans le souci d'assurer une mise en concurrence optimale des offres, toute offre unique sera constitutive d'infructuosité.

L'offre la plus adaptée sera choisie en fonction des éléments ci-après :

- ✓ Capacités et qualifications professionnelles du candidat au regard du marché : 20%
- ✓ Pertinence de la réponse technique et adéquation de la structure (son fonctionnement) avec le marché : 40 %
- ✓ Prix : 40%

VIII. SÉLECTION DE L'OFFRE

Après analyse des offres définitives, SOLIHA Provence sélectionne l'offre la plus adaptée au regard des critères précédemment énoncés.

À l'issue de la consultation, les candidats non retenus seront informés par simple courrier.

Fait à Marseille, le

Le pouvoir adjudicateur